



16ème législature

Question N° : 14714	De M. Vincent Ledoux (Renaissance - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Travail, santé et solidarités		Ministère attributaire > Travail, santé et solidarités
Rubrique > pharmacie et médicaments	Tête d'analyse > Fermetures de pharmacies	Analyse > Fermetures de pharmacies.
Question publiée au JO le : 30/01/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Vincent Ledoux alerte Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur les fermetures de pharmacies en France qui se sont accélérées en 2023, passant pour la première fois sous la barre des 20 000 officines, à 19 966, soit presque 2 000 de moins qu'il y a dix ans. Alors que l'État compte sur elles pour compenser la pénurie de médecins à la faveur de l'élargissement de leurs compétences et de la dévolution de nouvelles missions, les chiffres contrarient sa stratégie. Ce phénomène a augmenté de 60 % avec 276 fermetures en 2023 « soit, désormais, une fermeture par jour ouvré », souligne l'observatoire de la profession, le GERS. Cette situation, qui entraîne inéluctablement le déclin de la profession, est de nature à contribuer à l'asphyxie du système global de santé, tant on sait l'apport substantiel de la filière pharmacie en général, et des officines pharmaceutiques en particulier dans la santé publique. Il s'agit aussi là de l'effondrement d'un secteur économique, laissant les divers acteurs de la profession dans de grandes difficultés. Ainsi, face à cela, il lui demande quelles mesures urgentes elle compte prendre pour dynamiser la filière pharmacie, en termes de soutien à la réouverture et à la relance des activités des officines pharmaceutiques.